



Le volet samoan du projet régional de l'ACIAR consacré au troca (Regional Trochus Project – FIS/2001/085)

Malwine Lober¹, Anala Solofa¹ et Autalatoa Taua¹

Introduction

L'établissement de stocks de *Trochus niloticus* sur les récifs de Samoa fait partie des objectifs du Service des pêches, visant à accroître la quantité de ressources marines destinées à la pêche. C'est en 1990 que les premiers trocas furent introduits au Samoa, dans le cadre du Programme de développement de l'aquaculture dans le Pacifique Sud (SPADP) financé par la FAO. Quelques coquillages furent recueillis sur les récifs de Makuluva et de Suva, aux Îles Fidji, puis réimplantés à Samoa autour de l'île Namu'a, au large d'Aleipata, (île d'Upolu). Toutefois, l'on ne sait rien de l'état de ces spécimens à l'époque, et force est de rappeler les dégâts subis par les récifs de Samoa à la suite du passage de deux cyclones en 1990 et 1991.

Le premier projet régional consacré au troca, auquel participe le Samoa aux côtés de deux autres pays, a démarré en juillet 2002. La mise en œuvre du volet samoan est financée par le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR).

L'objectif du projet au Samoa est triple. Tout d'abord, il s'agit d'y établir une population de trocas en réalisant un ensemencement en reproducteurs et en juvéniles, ces derniers devant être produits à l'échelle extensive à l'écloserie du Service national des pêches, à Toloa. En deuxième lieu, pour assurer la protection et la stabilisation des populations de trocas, le projet vise à favoriser le recours aux systèmes de propriété coutumière des espaces marins et la création d'aires marines protégées. Enfin, le troisième objectif consiste à encourager les populations locales à participer à la gestion de la ressource.

La mise en route du volet samoan de ce projet a été annoncée par Chan Lee, coordonnateur du projet, et Justin Bellanger, du Service des pêches d'Australie-Occidentale, lors d'un atelier tenu à Apia en février 2003. La réunion a été suivie par des agents représentant les Sections aquaculture, vulgarisation et pêche récifale du Service des pêches, toutes concernées par l'exécution du projet (figure 1). Les participants ont également eu l'occasion d'évaluer les sites ainsi que l'écloserie de Toloa (figure 2) à l'occasion d'une visite sur le terrain, et de suivre une formation à la méthode d'étude retenue.

Sélection des sites

Lors d'une étude d'habitat réalisée en 1996 par Moses Amos, du Service des pêches de Vanuatu, cinq sites propices à l'ensemencement avaient été retenus. L'évaluation des sites faite par M. Bellanger et les agents du Service national des pêches a porté sur certains de ces derniers, ainsi que d'autres lieux adéquats. Au total, six sites présentant des habitats convenant aux trocas adultes et aux juvéniles ont été recommandés. La participation des populations locales au programme de gestion communautaire des ressources halieutiques, mené par le Service des pêches, a également été prise en compte. Les habitants des villages évalués ont déjà, dans la plupart des cas, délimité des zones de pêche réservées, qui revêtent un caractère juridiquement contraignant depuis que le comité consultatif pour la gestion communautaire de la pêche (*Village Fisheries Management Advisory Committee – VF-MAC*) veille au respect des arrêtés municipaux.

Les trois sites sélectionnés pour être ensemencés en juvéniles et en géniteurs, en fonction des critères établis, sont Saleapaga et Saoluafata, sur l'île d'Upolu, et Papa-i-Puleia, sur l'île de Savai'i.

Reproducteurs

L'obtention de géniteurs pour l'ensemencement des sites et à des fins de reproduction s'est révélée être une tâche difficile, outre le fait qu'il s'agissait d'une activité nouvelle pour les responsables du volet samoan du projet. Après négociation avec le Service des pêches de Fidji, 428 spécimens ont été expédiés au Samoa, en deux envois distincts. Les coquillages ont été prélevés dans les eaux de l'île de Makogai, puis transportés à Viti Levu avant d'être expédiés au Samoa. Le Service des pêches de Fidji s'est occupé des préparatifs préalables à l'expédition que M. Etuati Ropeti, agent du Service des pêches du Samoa, a pris soin d'accompagner personnellement. Grâce à ces dispositions judicieuses, les spécimens de trocas ont pu être expédiés en deux fois, en mars et en mai 2003. Un troisième envoi était attendu en mai, mais les mauvaises conditions météorologiques rendant impossible le transport de trocas de Makogai à Viti Levu, l'expédition au Samoa a dû être annulée. Parmi les reproducteurs recueillis à Fidji, 360 spécimens ont été placés à Saleapaga en vue de l'ensemencement de ce site.

1. Service des pêches, Ministère de l'agriculture, des forêts, de la pêche et des services météorologiques, Apia, Samoa.
Coordonnées de l'auteur principal : mlober@lesamoa.net

L'ensemencement différé des sites a suscité quelques préoccupations; aussi a-t-il fallu se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement en géniteurs. Informés des problèmes rencontrés, Moses Amos et Robert Jimmy, du Service des pêches de Vanuatu, ont proposé d'aider le Samoa en fournissant des trocas reproducteurs pour l'ensemencement de certains sites.

L'expédition de trocas de Vanuatu au Samoa constituant une première, plusieurs dispositions ont dû être prises en amont. Au Samoa, un permis d'importation a été obtenu auprès du Service du contrôle zoosanitaire, et la Direction des douanes a été avertie de l'arrivée imminente d'un lot de trocas. À Vanuatu, les coquillages ont été inspectés et contrôlés plusieurs fois avant d'être expédiés à Fidji et, par le vol suivant, au Samoa.

Ces inspections ont été réalisées par la Direction des douanes et le Service du contrôle zoosanitaire (et ont donné lieu à la délivrance de certificats), ainsi que par le Service des pêches local. Les colis de trocas ne devaient pas rester en transit à Fidji pendant plus de 24 heures avant d'être embarqués à bord du vol à destination du Samoa le lendemain.

L'expédition en question a néanmoins été reportée par quatre fois, pour plusieurs raisons. En premier lieu, par suite d'un différend portant sur le prix de

vente des coquillages, le village où avaient été prélevés les géniteurs a retiré l'autorisation qu'il avait donnée pour la collecte de trocas. Dans l'intervalle, un agent du Service des pêches du Samoa s'était rendu à Fidji pour obtenir les autorisations de la part du Service des pêches, du Service du contrôle zoosanitaire et de la Direction des douanes de Fidji, et prendre les dispositions nécessaires auprès du transitaire pour la réexpédition des colis de Port Vila à Apia, via Nadi. Il avait également été prévu d'entreposer les colis pendant la période de transit dans les locaux d'Ocean 2000, société qui exporte des produits de la mer à partir de Nadi. Après le premier délai, l'agent du Service des pêches est rentré au Samoa, tandis que l'agent des pêches de Vanuatu s'est affairé à trouver d'autres sources d'approvisionnement en géniteurs.

Plusieurs semaines plus tard, une fois les reproducteurs enfin récoltés, une deuxième tentative d'expédition a eu lieu. L'envoi a malencontreusement été reporté une nouvelle fois, en raison de la fermeture de la Direction des douanes de Vanuatu à l'occasion d'un jour férié, puis deux fois encore (annulation du vol, et capacité de fret trop réduite). Un envoi de 900 spécimens a enfin pu parvenir à Nadi le 3 août 2003; une fois les formalités de douanes accomplies, les colis ont été entreposés dans les locaux d'Ocean 2000 non loin de l'aéroport.

Les coquillages ont ensuite été reconditionnés et transportés à l'aéroport international de Nadi pour être embarqués sur le vol à destination du Samoa après une dernière inspection par le Service du contrôle zoosanitaire, qui a donné son feu vert. Seuls deux spécimens sont morts au cours de cette escale de 36 heures.

Le 4 août 2003, 898 trocas sont arrivés au Samoa, accompagnés d'Anama Solofa, agent du Service national des pêches. Après l'accomplissement des formalités douanières et zoosanitaires, les spécimens ont été mis en quarantaine à l'écloserie du Service des pêches. Ils ont été placés dans des cuves en fibre de verre équipées d'un système assurant une aération vigoureuse et un renouvellement de l'eau en continu pendant un minimum de deux heures. On a pu constater à l'arrivée qu'aucun troca n'était mort. Après passage en quarantaine et contrôle sanitaire, ce sont au total 800 reproducteurs sains qui ont finalement été répartis sur deux sites de recherche.

L'obtention de géniteurs s'est avérée être une étape stimulante et riche d'enseignements pour le personnel du Service des pêches, autant au Samoa qu'à Vanuatu. Au vu des obstacles rencontrés, il apparaît qu'une collaboration entre chercheurs océaniques ne présenterait que des avantages. Les agents du Service des pêches du Samoa auront l'occasion de puiser dans l'expérience ainsi acquise à l'occasion de leurs travaux futurs en matière d'amélioration des stocks.



Figure 1 : La première réunion portant sur le projet consacré au troca s'est tenue à Apia, au Samoa, en janvier 2003, et réunissait des agents samoans et australiens



Figure 2 : L'écloserie financée par l'agence AusAID, à Toloa, au Samoa

Le plan de gestion communautaire des ressources halieutiques

Les trois sites d'implantation retenus dans le cadre du projet consacré au troca sont régis par un plan national de gestion communautaire des ressources halieutiques. La gestion du "projet troca" fait partie des activités quotidiennes des trois villages qui participent actuellement à ce programme. Dans leur plan de gestion, certaines communautés ont mis l'accent sur la nécessité de disposer d'autres systèmes de développement des ressources dans leurs régions côtières. Parmi les solutions possibles, citons l'introduction d'espèces destinées à l'aquaculture et à l'accroissement des stocks, en vue d'alléger la pression de pêche qui s'exerce sur des récifs déjà surexploités. Dans le prochain numéro du bulletin, nous publierons un article décrivant plus en détail le

volet "troca" du plan samoan de gestion communautaire des ressources halieutiques.

Conclusion

La participation des agents du Service des pêches du Samoa au projet régional de l'ACIAR consacré au troca a été extrêmement avantageuse pour le personnel de recherche. En effet, elle donne l'occasion à ces derniers de côtoyer leurs homologues océaniens et australiens, et participe au renforcement des capacités en matière d'accroissement des stocks et de production en éclosion. Nous avons l'intention de faire régulièrement le point sur l'avancement de nos travaux dans ce bulletin, en décrivant notamment la première opération fructueuse de reproduction de trocas menée par l'éclosion de Toloa, en août 2003.



Kimberly Aquaculture Aboriginal Corporation (KAAC) : un aperçu de l'évolution de l'éclosion – centre de découverte Manbana

Charla Clements¹ et Chan L. Lee²

Les communautés autochtones de la région de Broome, en Australie, ont commencé à participer aux recherches sur le troca en 1993, date à laquelle Chan Lee, maître de conférence à la Northern Territory University, entamait des travaux à One Arm Point (OAP), dans la région de Broome. À cette même époque, les populations locales de One Arm Point signalaient qu'elles souhaitaient participer à toute initiative de développement de l'aquaculture, y compris l'élevage de trocas, afin de parvenir à l'indépendance économique. En 1995, l'ACIAR décidait d'appuyer M. Chan dans ses activités menées conjointement avec les populations autochtones, en finançant un projet consacré au troca. D'une durée de trois ans, ce projet devait initialement faire intervenir l'Australie, l'Indonésie et Vanuatu, mais il a par la suite été étendu au Samoa à l'occasion de la phase du projet portant sur l'année 2002. Depuis huit ans, l'ACIAR apporte son soutien indéfectible aux recherches consacrées au troca dans la région de Kimberley, et plus généralement dans le Pacifique. L'engagement dont a fait preuve l'ACIAR a d'ailleurs encouragé des organismes basés en Australie-Occidentale, tels que le Service des pêches de l'Australie-Occidentale, l'Australian Torres Straits Islander Commission (ATSIC), les conseils régionaux de l'ATSIC, et le Department of Commerce and Trade, à accélérer le processus d'intégration des populations autochtones aux

projets de développement de l'aquaculture dans la région de Kimberley.

Grâce aux efforts de collaboration entrepris par ces organismes, d'importants résultats ont été obtenus sur le plan de la recherche et de la participation des communautés locales. Citons notamment :

- la normalisation des techniques de reproduction et de production en éclosion des trocas;
- l'appui aux projets d'implantation d'écloseries en milieu rural en Australie, en Indonésie, à Vanuatu et au Samoa;
- la réalisation d'études axées sur les besoins nutritionnels des juvéniles élevés en éclosion;
- la conduite d'études rigoureuses portant sur l'accroissement des stocks à partir de juvéniles produits en éclosion et d'ensemencement en reproducteurs;
- la constitution en société de la Kimberly Aquaculture Aboriginal Corporation (KAAC) en 1996;
- la création de l'éclosion communautaire à One Arm Point;
- l'aide au financement et à la construction à Broome d'une éclosion multi-espèces (éclosion – centre de découverte), projet d'un montant total de 3,5 millions de dollars australiens;
- le financement des postes de neuf stagiaires et d'un chef de projet en aquaculture communau-

1. KAAC

2. Coordonnateur du projet et auteur principal : clees777@bigpond.net.au